

*Formation—Loi*

d'emplois nous devrions former les travailleurs canadiens. Le gouvernement n'a aucun programme d'action. Il n'a pris aucune mesure pour favoriser la reprise industrielle. Il n'a pas fixé d'objectifs ou élaboré de programmes d'expansion à l'échelle nationale. Il n'a pas fixé d'objectifs régionaux. Nous sommes dirigés par un gouvernement qui est incapable de prendre la situation en main alors que les Canadiens en ont le plus grand besoin.

De fait, vu les changements fréquents apportés à la politique fédérale, il est difficile d'appliquer un programme de développement soutenu et le secteur privé est tout à fait impuissant et pris au dépourvu. Le Canada est un pays qui possède de grandes richesses naturelles et un peuple bien instruit et très laborieux. Il nous faut un programme de développement national pour mettre à profit toutes les ressources du Canada et stimuler notre économie. Toutes les entreprises, qu'il s'agisse d'exploitations agricoles familiales ou de grosses sociétés minières ou de fabrication, ont besoin de savoir qu'il existe une politique nationale structurée, que le gouvernement tient vraiment à instaurer des lignes de conduite susceptibles de guider le développement économique et que ces lignes de conduite seront justes et logiques et permettront aux particuliers et aux entreprises de planifier et d'investir avec confiance dans l'avenir du Canada.

Ceux qui s'occupent de l'enseignement ont besoin de savoir quelle est la stratégie économique du Canada afin que les écoles, les écoles d'arts et métiers, les universités et les entreprises qui offrent des programmes de formation industrielle, puissent en tenir compte pour établir leurs propres programmes. Les conseils municipaux, les comités d'expansion économique régionale et les organismes représentant les principaux producteurs ont un rôle important à jouer dans l'essor économique du pays. Le gouvernement fédéral doit reconnaître que c'est aux gouvernements provinciaux qu'il appartient de jouer le rôle de meneur dans ce domaine; c'est à eux d'encourager tous ces organismes à participer pleinement et à leur fournir les informations voulues.

● (1610)

On compte, dans les provinces atlantiques, quelques-unes des meilleures universités du pays et elles remplissent parfaitement leur mission. On n'a pas assez veillé à établir un lien véritable entre la formation dans certaines disciplines et les besoins du marché. La formation professionnelle doit tenir compte de la conjoncture économique et favoriser l'essor de l'économie.

Il faut à la fois assurer la formation professionnelle dans les établissements scolaires et dans les entreprises; ces deux aspects doivent par ailleurs permettre d'assurer une formation professionnelle à la fois efficace et économique. Ces deux modes de formation ne s'excluent pas nécessairement l'un l'autre. Il ne traduisent pas non plus une divergence d'opinion sur la façon dont la formation devrait être assurée. Il s'agit simplement de méthodes différentes dont chacune a ses avantages et ses inconvénients propres.

J'aurais quelques suggestions à faire au ministre au sujet du projet de loi que nous étudions actuellement dont la portée est limitée, mais qui revêt néanmoins une extrême importance. Il faut, je crois, mettre l'accent tout particulièrement sur la formation sur le tas, non seulement dans les métiers traditionnels

où c'est déjà le cas, mais aussi dans l'ensemble des secteurs de notre économie. Il faut changer la conception du rôle des établissements de formation pour qu'ils répondent davantage aux besoins en matière d'expansion économique locale. C'est ainsi que l'on pourrait mettre plus l'accent sur la formation permanente des adultes et prévoir des programmes de formation des cadres d'entreprise davantage axés sur la petite entreprise.

Il ne faut pas oublier que dans les provinces atlantiques, la petite entreprise est la règle et que ces petites entreprises n'ont pas les moyens voulus pour assurer des programmes de formation efficaces. Elles n'ont pas un chiffre d'affaires à l'exportation suffisant ou même de budget de recherche et de développement. Pour cela, il faudrait pouvoir réaliser des économies d'échelle qui sont nécessaires pour pouvoir créer des emplois.

Tout le problème est de savoir comment on peut réaliser ces économies sans pour autant détruire les qualités propres à la petite entreprise. Le ministre devrait envisager de lancer un programme favorisant la création de consortiums pour l'achat de matières premières, la production, l'entreposage, la commercialisation et l'exploitation d'installations de recherche.

Il pourrait aussi songer à favoriser la création d'une société privée de développement des exportations pour répondre aux besoins qu'éprouvent les entreprises de l'Atlantique dans le domaine de la documentation, de l'assurance, des services financiers ainsi que de la prospection des marchés. On pourrait aussi songer à mettre sur pied des centres spéciaux qui aideraient les entreprises à franchir l'étape cruciale du démarrage en leur fournissant des services complets: comptabilité, copie, secrétariat, par exemple.

On devrait aussi faciliter et encourager la formation d'entreprises conjointes réunissant des sociétés de l'Atlantique et des sociétés étrangères. En règle générale, ce genre d'entreprise où la société étrangère apporte les connaissances et l'expérience, est la seule façon pour une entreprise locale de s'engager dans les domaines très spécialisés.

Les firmes de technologie de pointe sont à l'avant-garde du progrès. Le Canada est un leader mondial dans l'électronique et les communications. Nous devons tirer profit de nos succès, appuyer nos entreprises d'avant-garde et continuer vigoureusement à innover dans le cadre d'un programme de relance économique.

Si le gouvernement songe à s'engager dans cette voie, il faudra de toute nécessité restructurer nos programmes de formation. Nous pouvons tirer profit de nos avantages, mais il ne suffit pas de transformer nos richesses naturelles, d'investir dans de grands projets et de subventionner les entreprises existantes; il faudra aussi insister sur la compétence des travailleurs, la productivité et l'implantation de nouvelles activités fondées sur la technologie moderne.

Le gouvernement vient de proposer une mesure législative convenable, quoique partielle, dont j'appuie le principe sans réserve.

J'ai proposé que cette mesure s'insère dans le cadre d'un plan de développement national pour favoriser la reprise économique. Il est bon de pouvoir compter sur des travailleurs spécialisés. En fait, c'est essentiel, mais il vaut encore mieux pouvoir offrir des emplois à cette main-d'œuvre spécialisée.

Dans le Canada atlantique, le Québec rural, certaines régions du nord de l'Ontario et un peu partout sur le territoire, il existe des inégalités criantes. La reprise économique devra